

HANDICAP PSYCHIQUE

Un handicap enfin reconnu

La « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » (11 février 2005) reconnaît pour la première fois la notion de handicap psychique, à côté des notions de handicap moteur, sensoriel, mental et cognitif. Ceci devrait favoriser la mise en place de structures et d'aides adaptées.

QU'EST CE QUE C'EST ?

Une personne souffrant d'une maladie psychique présente différents troubles de la personnalité et du comportement, qui n'affectent généralement pas l'ensemble de ses capacités intellectuelles.

- Cette maladie affecte plus particulièrement les capacités relationnelles provoquant une extrême fragilité parfois peu visible pour un tiers non averti.

Le handicap psychique peut intervenir à tous les âges de la vie et atteindre les personnes sans distinction. Un tiers des Français sont concernés par des troubles psychiques. Lorsque ces troubles deviennent invalides, ils sont un véritable handicap au quotidien.

Si les troubles psychiques et leurs conséquences peuvent prendre de multiples formes, il existe des spécificités :

- Il est la conséquence d'une maladie psychique (hystérie, psychose, schizophrénie...).
- Il peut apparaître à tout âge.
- Il a pour conséquence des troubles du comportement et du jugement et entraîne des difficultés à s'adapter à la vie en société.
- Il est durable ou épisodique.
- Les capacités intellectuelles peuvent être soit conservées, soit affectées.

SAVOIR ECHANGER / COMMUNIQUER

Si la personne a des difficultés d'élocution :

- soyez patient,
- prenez le temps d'écouter,
- reformulez
- Laissez la personne s'exprimer jusqu'au bout.
- Évitez de poser plusieurs fois la même question.

SAVOIR GUIDER / ACCOMPAGNER

- Si les indications d'orientation sont un peu complexes, accompagnez-la.
- Demandez-lui avant de lui prendre le bras pour la guider.
- Prenez votre temps et adaptez-vous à son rythme.

SAVOIR AIDER

La souffrance psychique est souvent insupportable. S'il est difficile d'aider une personne en crise, certaines attitudes préventives contribuent à la détendre :

- Restez à l'écoute.
- Restez calme.
- Laissez toujours à la personne la possibilité de partir.